



Journée d'études 21 novembre 2019

Organisée par le GRIDAUH et l'Ordre des avocats de
Paris

Actualité 2019 du droit de l'urbanisme

**Auditorium de la
Maison du
Barreau
2-4, rue Harlay
Ile de la Cité,
Paris 1^{er}**

**Métro : Cité,
Châtelet,
Saint-Michel**



**AVOCATS
BARREAU
• PARIS**



MATINÉE

Commerces et droit de l'urbanisme

Sous la présidence de Maître Vincent Canu

Avocat au Barreau de Paris

Représentant le Barreau de Paris à l'assemblée générale du GRIDAUH

8h45 Accueil café-croissants

9H15 Allocution de bienvenue

La planification urbaine et les activités commerciales. Le point de vue du planificateur.

Eric Jean-Baptiste, Ingénieur général, Chef du service de l'innovation, de la stratégie et de l'urbanisme réglementaire de la ville de Paris

La planification urbaine et les activités commerciales. Le point de vue du praticien.

Gilles Hittinger-Roux, Avocat, HB & Associés

10h30 Pause-café

La revitalisation des centres-villes.

Dominique Moreno, Expert en droit de l'urbanisme à la CCI de Paris Ile-de-France

Le contentieux des autorisations commerciales.

Soazic Marie, Maître de conférences à l'Université Paris XII Créteil, Gridauh

Le droit de l'urbanisme et les nouvelles formes de commerce.

Jean-Luc Tixier, Avocat associé et Céline Cloche-Dubois, Avocat Counsel, CMS Francis Lefebvre avocats

12H30 – 14H : Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

Actualité jurisprudentielle

Sous la présidence de Frédéric Rolin

Professeur à l'Université Paris Sud

Directeur scientifique du GRIDAUH

14h ***Remise du prix de mémoires et du prix de thèse 2019 du GRIDAUH***

Analyse de la jurisprudence récente en matière d'urbanisme

Avec la participation de Xavier de Lesquen, Conseiller d'Etat
et Sophie-Justine Lieber, Conseillère d'Etat

16h-16h30 Clôture de la journée d'études

**Journée d'études « Actualité 2019 du droit de l'urbanisme »
21 novembre 2019 à la Maison du Barreau
2-4, rue Harlay, Ile de la Cité, Paris 1^{er}**

Inscription obligatoire avant le 14 novembre

Frais d'inscription :

- 150 euros TTC
- Avocats : 100 euros TTC. Ce colloque sera validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (EFB).

Les demandes d'inscription accompagnées d'un chèque ou d'un bon de commande devront nous parvenir **avant le 14 novembre** à l'adresse suivante :

GRIDAUH
12, Place du Panthéon
75231 PARIS CEDEX 05

Merci d'établir les chèques à l'ordre du GRIDAUH.
Pour un paiement par virement, veuillez nous contacter à: gridauh2@univ-paris1.fr

Entrée gratuite avec inscription préalable et envoi de pièces justificatives :

- Enseignants-chercheurs titulaires : copie de la carte professionnelle.
- Etudiants : copie de la carte d'étudiant

Les demandes d'inscription des étudiants et des enseignants peuvent être directement envoyées à gridauh2@univ-paris1.fr

Les inscriptions seront confirmées uniquement par courriel.

Une facture sera adressée après la manifestation à l'adresse électronique ou postale indiquée sur la fiche d'inscription.

Renseignements : gridauh2@univ-paris1.fr

Participant

Prénom et nom

Fonction

Organisme

.....

Adresse

.....

Code postal

Localité

Téléphone

E-mail (obligatoire).....

Souhaitez-vous recevoir une attestation de présence : oui non

Pour la journée complète, il sera indispensable de signer la feuille d'émargement en début de chaque demi-journée.

Pour les avocats :

- Indiquer le n° d'immatriculation à la CNBF
- Inscription au barreau de Paris oui non

Envoi de la facture

(A remplir si coordonnées différentes de celles du participant)

Prénom et Nom.....

Organisme

Service.....

Adresse.....

.....

Code postal et localité.....

.....

E-mail.....

Téléphone.....